Inscription requise au Bureau des hypothèques d'Alais, en renouvellement d'une précédemment prise au même bureau, le huit Novembre mil huit cent cinquante neuf, Volume 381, numéro 268.

au profit de Dlle Marie Chabanier sans profession demeurant précédemment à Saint Privat de Champclos et aujourd'hui à Barjac, pour laquelle Domicile est élu audit Barjac en sa demeure.

Contre 1° Sieur François Laborie, propriétaire foncier cultivateur, époux de Victoire Tilandin domiciliés à Chassagnas commune de Saint Privat de Champclos.

Et 2° Sieur Simon Tilandin, propriétaire foncier cultivateur, époux de Victoire Bonnaure domiciliés à Vaujargues, dite commune de Saint Privat de Champclos. Le premier comme débiteur principal et le second comme sa caution solidaire.

En vertu d'un acte d'obligation pour prêt, passé devant Me Joseph Hippolyte Arnaud, notaire à Barjac le vingt sept octobre dix huit cent cinquante neuf.

Pour sûreté de la somme capitale de Cinq cents francs, montant de l'obligation ci dessus énoncée, remboursable en un seul terme le vingt sept octobre dix huit cent soixante cinq, produisant l'intérêt au taux légal de cinq pour cent à dater du jour de l'acte, annuellement exigible et jusqu'à la libération ci ——— 500.00

Intérêts et frais de mise à exécution. Mémoire

Sur tous les biens immeubles que dits Sieur Laborie et Tilandin possèdent situés dans le territoire de la commune de St Privat de Champclos et de celle de Barjac consistant en terres à semer, vignes, mûriers, bois taillis et maisons.

Fait double

Inscription ° 50
Timbre 1 08
Salaire 1 20
Publication 20
3-16

Droit d'hypothèque dû
Vu le Six Juillet 1860
Le Maire de Barjac
Centime le franc